

49 - Vœu présenté par la Majorité Municipale concernant la Palestine

M. GUILLEMET, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : «Besançon et la Palestine entretiennent des relations d'amitié suivies. Depuis 2003, elles se sont concrétisées avec deux programmes triannuels de coopérations décentralisés sur la problématique de l'eau, nationalement reconnue.

Dans ce cadre, la Ville de Besançon a récemment signé un protocole de jumelage avec le camp d'Aqabat Jabr.

Aussi, la Ville de Besançon insiste sur le fait que la reconnaissance de la souveraineté et de l'indépendance de la Palestine est une étape décisive susceptible d'ancrer durablement l'État palestinien dans un processus de paix et de renforcer à terme la stabilité de la région.

L'Autorité palestinienne a décidé de demander la reconnaissance de l'État de Palestine et son admission comme membre plein et entier à l'ONU franchissant ainsi un cap politique et diplomatique important. La reconnaissance de l'État palestinien et son admission au sein des Nations Unies ouvre une nouvelle perspective en termes d'utilisation d'instruments juridiques et politiques quant à l'application du droit international. Elle pourra, en particulier, contribuer à une plus grande cohérence de la mise en œuvre, par les autres Etats, de la Charte des Nations Unies et à l'obligation de réagir en cas de menaces à la paix.

Au vu des relations privilégiées qui unissent la Ville de Besançon et le Peuple palestinien, nous demandons au Gouvernement français :

- de mettre tout en œuvre pour aboutir à une position commune des États Membres de l'Union Européenne pour reconnaître collectivement l'État palestinien dans les conditions fixées par l'ONU ;

- de reconnaître l'État palestinien et soutenir son admission comme 194^{ème} Etat Membre des Nations Unies».

«M. LE MAIRE : C'est dans l'esprit de ce qu'on fait là-bas, notamment dans le domaine de l'eau. Chacun a sa place, on n'est pas là-bas pour négocier. Je pense que c'est un voeu équilibré.

M. Pascal BONNET : Nous allons voter ce voeu étant entendu aussi que nous avons le souci de la sécurité et de l'intégrité d'Israël.

M. LE MAIRE : Ce qui est vrai pour tout le monde».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a adopté ce voeu.

Mme SCHIRRER et Mme WEINMAN n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 19 septembre 2011.